

Direction Départementale des Territoires des Alpes De Haute-Provence

Service concerné : **Service Économie Agricole**

Adresse : **Direction Départementale des Territoires, avenue Demontzey, CS 10211, 04002 Digne les Bains Cédex**

Contact : **Pauline FRANCOIS tel : 04 92 30 20 79**

LISTE DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'EXPLOITER SOUMISES A PUBLICITE

L'article D331-4-1 créé par décret Numéro 2015-713 du 22 juin 2015 - art 2 précise que :

En application de l'article R 331-4 du code rural, les demandes d'autorisation d'exploiter des terres agricoles, sont soumises à publicité sur le site internet de la Préfecture.

Le tableau ci-après indique l'identité du demandeur de l'autorisation d'exploiter, la superficie des biens, la localisation des biens, l'identité des propriétaires (ou de leurs mandataires), la date d'enregistrement de la demande et son numéro d'enregistrement.

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDT04 (adresse ci-dessus) **dans les 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier et avant expiration du délai des 2 mois.**

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai ou si les demandeurs n'ont pas précisé qu'ils s'inscrivaient (suite à la publicité) en concurrence avec une précédente candidature, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

N° de dossier	Date d'enregistre ment	Délai 2 mois (à partir de la mise en ligne site préfecture)	Demandeur	Superficie demandée en ha	Localisation		Propriétaire(s) ou Mandataire(s)
					Commune(s)	N° des parcelles demandées	
04 2025 062	13/11/25	13/01/26	GAEC des Olivettes	37,2648 ha	DIGNE-LES-BAINS	K 2, 6, 14, 15, 19J, 19K, 26, 29J, 29K, 65 L 97 AO 57, 70, 80, 738, 899 AP 176 ,194, 196, 197, 270, 539J, 539K, 619 AR 237, 238 AT 116, 160, 205, 208, 210, 211, 212, 213, 262, 264 AV 170	GFA des Hostelleries